



HAL
open science

L'asthme aggravé par le travail

Christophe Paris, Raphaëlle Varraso, Pilar Galan

► **To cite this version:**

Christophe Paris, Raphaëlle Varraso, Pilar Galan. L'asthme aggravé par le travail. Les cahiers de la Recherche : Santé, Environnement, Travail, 2018, La santé au travail, 11, pp.36-37. anses-01917565

HAL Id: anses-01917565

<https://anses.hal.science/anses-01917565v1>

Submitted on 9 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'asthme aggravé par le travail

Déterminants environnementaux et professionnels de l'asthme de l'adulte

Christophe PARIS, Centre de Consultations de Pathologie Professionnelle et Environnementale, CHU Rennes

Raphaëlle Varraso, Inserm U1168, Villejuif / **Pilar Galan**, Équipe de Recherche en Épidémiologie Nutritionnelle (EREN) UFR SMBH, Université Paris 13, Bobigny

Étude en cours depuis 2017 – Financement : 200.000 euros – Contact : christophe.paris@inserm.fr

Mots-clés : asthme, adulte, aggravation, déterminant, exposition professionnelle, allergène, farine, résine polyuréthane, latex, persulfate, bois, facteur risque, produit chimique, peinture, solvant, prévention, maladie professionnelle, prévalence, contrôle, sévérité

S'il existe de nombreux facteurs environnementaux⁷⁸ associés à l'asthme, l'environnement professionnel est également un facteur de risque établi de l'asthme de l'adulte. En France, les travaux de l'Observatoire National des Asthmes Professionnels (ONAP) rendent compte de l'évolution des causes d'asthme professionnel et des métiers impliqués. Les principaux allergènes décrits sont la farine de blé et les additifs (20,3%), les résines polyuréthanes (14,1%), le latex (7,2%), les persulfates alcalins (5,8%) et le bois (3,7%). De manière parallèle, certaines professions apparaissent comme plus souvent à risque en France comme les boulangers, les coiffeurs, les travailleurs du bois ou les professions de santé. Cette sur-représentation de certaines catégories professionnelles a également été observée dans d'autres études européennes.

Une sous-déclaration

La comparaison de ces données aux autres sources, notamment de la sécurité sociale du Régime général, a permis de souligner

l'importance de la sous-déclaration en maladie professionnelle pour cette pathologie. Or, il apparaît que l'asthme professionnel (AP) est particulièrement fréquent dans de nombreux groupes professionnels, touchant aussi bien les secteurs industriels qu'artisans. Les données issues d'autres régimes sont encore plus parcellaires : en particulier, pour le régime des artisans, commerçants et professions libérales. Les évolutions récentes, encore contrastées, démontrent la nécessité d'une prévention toujours renforcée dans certains secteurs.

L'asthme aggravé par le travail

Depuis une dizaine d'années, l'attention s'est portée sur le rôle des expositions professionnelles sur l'évolution et le contrôle de l'asthme et en particulier les exacerbations. Ainsi à côté de l'asthme professionnel (AP) proprement dit, la notion d'asthme aggravé par le travail (AAT) s'est progressivement développée depuis une dizaine d'années. Toutefois, peu de travaux ont été consacrés en France à l'AAT et cette forme d'asthme reste relativement peu connue. L'AAT n'en demeure pas moins une circonstance clinique fréquente, qui peut s'avérer difficile à prendre en charge. Selon quelques études récentes, essentiellement nord-américaines, la prévalence des AAT serait ainsi plus importante que celle des AP. Les circonstances d'expositions professionnelles impliquées dans l'AAT diffèrent habituellement de celles observées pour les AP. Ainsi, Les facteurs déclenchant d'un AAT peuvent être, de manière générale, des expositions non spécifiques à des irritants respiratoires tels que les produits chimiques, les peintures, les solvants pour les plus fréquents. Les profils des patients, et en particulier la sévérité de l'asthme, les conséquences thérapeutiques et professionnelles sont aussi considérés comme différents de ceux de l'AP. Ainsi, le patient ayant un AAT pourra plus facilement faire l'objet de mesures de prévention visant à diminuer les expositions professionnelles, mais sans recourir à une éviction totale qui se traduit le plus souvent par la perte de l'emploi. Dans ce contexte, l'optimisation du traitement anti-asthmatique sera également plus aisée.

⁷⁸ Ex. pollution atmosphérique, produits domestiques, air intérieur, statut socio-économique.

Il existe donc un besoin important de caractériser les déterminants tant professionnels, environnementaux que domestiques de l'asthme et plus particulièrement d'identifier les circonstances professionnelles à l'origine de l'AAT. La mise en évidence de profils plus à risques permettra de renforcer, de manière efficace, la prévention de l'aggravation de l'asthme, tant en population au travail que générale.



Illustration 21 : Asthme et exposition professionnelle
(Crédits : Fotolia)

Le projet de recherche : DEP-Asthma

Le but de ce projet est d'apporter des connaissances nouvelles sur la caractérisation clinique en termes de sévérité et de contrôle de l'asthme professionnel et de l'asthme aggravé par le travail, en précisant notamment le rôle des facteurs professionnels et environnementaux.

Méthodologie

Pour ce faire, le projet DEP-AsthMA s'appuie sur la cohorte de l'étude Nutrinet-Santé⁷⁹. Celle-ci concerne des sujets volontaires de 18 ans et plus, ayant validé leur inscription et le processus d'inclusion (remplissage du kit de questionnaires de base). Les questionnaires spécifiques seront proposés à l'ensemble de la cohorte par l'intermédiaire du site web sécurisé de l'étude. Outre un questionnaire sur les symptômes d'asthme qui comporte plusieurs questions standardisées⁸⁰, l'étude portera sur :

- La recherche d'une rythmicité professionnelle : existe-t-il par exemple une aggravation durant les périodes travaillées ou une amélioration (voire une disparition des symptômes) durant les périodes de congés ?
- Le recueil du *cursus laboris*, c'est-à-dire de l'ensemble des métiers et secteurs d'activité (y compris les stages et les formations professionnelles) de plus de 6 mois ;
- Le repérage systématique des tâches connues comme exposantes aux allergènes et aux irritants respiratoires en milieu de travail ;
- L'évaluation des expositions domestiques (ex. présence de moisissures, utilisation de produits ménagers sous forme de spray, sources d'acariens).

Tous ces questionnaires sont déjà validés dans la littérature internationale. Selon les hypothèses actuelles de prévalence des facteurs environnementaux et professionnels, un échantillonnage de 780 sujets avec un AAT, 460 sujets avec un AP et 1.850 sujets avec un asthme simple est attendu pour cette étude – ce qui permettra de disposer d'une puissance statistique suffisante.

Ce travail va se faire en associant outre l'équipe de Nutrinet-santé, l'équipe de Nicole Le Moual de l'U1168, spécialisée dans les pathologies respiratoires environnementales et professionnelles, et l'évaluation des expositions en particulier par matrice emplois-expositions, et l'équipe ESTER de l'IRSET, U1085.

⁷⁹ Site internet : <https://www.etude-nutrinet-sante.fr/>

⁸⁰ 40.152 sujets ont déjà rempli ce questionnaire, dont 10.013 hommes. La prévalence de l'asthme dans cet échantillon est estimée à 6,7% chez les hommes et 8,1% chez les femmes.